

La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Trois scissions... et deux unités

par Raymond GUILLORÉ

La démonstration du 1^{er} avril

par Roger HAGNAUER

L'expérience des Comités d'entreprise

par Marcel CABALLERO

Les élections italiennes

par Alberto MORONI

Normalisation politique en Argentine

par J. PRINCE

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE - COLONIES

Six mois 700 fr.
Un an 1.200 fr.

EXTERIEUR

Six mois 800 fr.
Un an 1.500 fr.

Le numéro : 120 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2^e)
Téléphone : CENTRAL 17-08

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 427 - Avril 1958

Trois scissions... et deux unités. A propos
du livre de Pierre Monatte
Tartufes et girouettes
Propos de 1^{er} avril : pour éclairer la démonstration
d'aujourd'hui et le mouvement de
demain
Pourquoi et comment se bat l'Algérie ou-
vrière : révolte de la dignité de l'homme.
Une infamie
Khrouchtchev à Budapest : l'assassin re-
vient sur le lieu de son crime

R. GUILLORE
R. H.

Roger HAGNAUER

J.-P. FINIDORI
Yves DECHEZELLES

R. H.

Notes d'économie et de politique

Compte rendu d'une réunion. — L'abdica-
tion d'Ibn Séoud. — Quelques faits sans
importance

Robert LOUZON

Communiqué de l'U.S.T.A.

Les progrès de l'opium du peuple en Russie.
Conscription et objection de conscience ..
Sauvons Carrasquer !

Emile VERAN

Chronique de l'Union des syndicalistes

Anatomie de la fédération du Livre. — Un
bulletin de la Commission internationale
de liaison ouvrière. — Non, pas d'exclu-
sions au Syndicat national des institu-
teurs ! — Au sujet de la presse syndi-
cale

R. GUILLORE

Problèmes pour la veillée du militant syn-
dicaliste

Jean DUPERRAY

L'expérience des comités d'entreprise :
prendrons-nous les usines ?

Marcel CABALLERO

Parmi nos lettres

A propos de Makarenko (Dumas). — Où
mène la productivité (M. Landry). — In-
suffisances des syndicats (Guy Ferrard et
R.H.). — Raisons d'espérer (Duperray).
— Encouragement (Chevrier). — Et désa-
bonnement (Van Zurk).

Lettre de Tunis
Les élections italiennes
Lettre d'Argentine

J.-P. FINIDORI
Alberto MORONI
J. PRINCE

ENTRE NOUS

L'Entre-nous peut difficilement échapper à la mo-
notonie. Nous sommes bien obligés de nous répéter.
Chacun de nos numéros nous paraît manquer d'équi-
libre, parce que l'insuffisance de nos 24 pages nous
oblige à laisser sur le marbre de nombreux papiers
intéressants et nous fait hésiter à réclamer les mono-
graphies copieuses qui s'imposeraient.

Nous sommes bien obligés de tenir compte de l'ac-
tualité. Celle-ci a été dominée en ces dernières
semaines par les démonstrations dans les services
publics, et les questions d'Afrique du Nord pèsent
trop lourdement sur la situation française pour que
nous cessions d'y consacrer d'importantes rubriques.

Cependant nous aurions voulu ouvrir un large débat
non pas seulement sur l'unité syndicale, mais sur-
tout sur les « pratiques syndicales » qui défigurent
ou corrompent l'organisation et l'action. On trouvera
dans la chronique de l'Union des syndicalistes
l'énoncé de certains problèmes (la rééligibilité, la
presse syndicale...).

Notre ami Duperray a ouvert une rubrique nou-
velle, sur laquelle nous attirons l'attention de nos
lecteurs. Ses notules condensées offrent un choix
assez riche aux méditations de nos veillées. Toutes
ne paraîtront pas d'intérêt égal à tous. Mais si cha-
cun de nous posait publiquement toutes les inter-
rogations que provoquent ses démarches, ses esca-
pades et ses découvertes, on découvrirait facilement
les préoccupations qui sont communes au plus grand
nombre.

Cependant la « R.P. » a un devoir primordial. Celui
de ranimer l'internationalisme ouvrier, qui paraît
d'autant plus affaibli dans les esprits, qu'il s'affirme
dans les choses avec la clarté de l'évidence. Il n'y a

plus de questions ouvrières... « nationales »... et ja-
mais les militants ouvriers n'ont plus cédé aux
préjugés nationalistes.

Si cette situation se prolongeait, ce serait un signe
de déchéance mortelle. On chante que l'internatio-
nale fera le genre humain. Mais si celui-ci se fait...
sans l'Internationale, il abdiquera devant l'inhumani-
té des machines et des Empires.

Nos ambitions ne diminuent donc pas. Mais leur
réalisation ne dépend pas de nous. Car, parmi les
problèmes posés à l'attention de nos amis, celui de
la diffusion de la « R.P. » n'est pas négligeable. Que
l'énergie des uns s'allie à l'imagination des autres.

CERCLE ZIMMERWALD

Rappelons que la

PROCHAINE REUNION

du Cercle aura lieu le

DIMANCHE 20 AVRIL 1958

78, rue de l'Université, Paris (7^e)
(Métro Solférino)

PRUDHOMMEAUX

traducteur du livre de Djillas,
traitera du problème

ASSISTE-T-ON A LA FORMATION
D'UNE « NOUVELLE CLASSE » ?



TROIS SCISSIONS... ET DEUX UNITÉS

A propos du livre de Pierre Monatte

On ne présente pas Monatte dans sa propre maison. S'il n'y apparaît plus assez — si ce n'est parfois sous des pseudonymes plus ou moins transparents — c'est qu'il se tient pour « un ancien » et aussi pour d'autres raisons qui ne me sont pas toujours très claires.

Son ouvrage : *Trois scissions syndicales* (Editions Ouvrières) sera lu par les syndicalistes — sauf par ceux qui savent déjà tout sans rien lire et qui sont solidement établis dans des confortables sans histoires (mais ceux-ci ne sont pas des syndicalistes). Il sera lu aussi par tous ceux qui veulent comprendre un demi-siècle d'histoire ouvrière. Ils auront la chance d'y rencontrer un style inimitable. J'ai déjà dit que cette façon d'écrire (j'allais dire : cette façon de parler) était extrêmement rare. Aujourd'hui où l'on enfle souvent bien des mots pour ne rien dire, c'est un plaisir délicat que de lire ces phrases brèves, mais d'une telle densité.

Vous voulez dire qu'il pleut, dites qu'il pleut. Mais si vous réussissez à le dire de façon que ce soit beau à entendre, souvent même émouvant, alors vous êtes un artiste. De ce point de vue, Monatte est un classique. Je ne crois pas du tout que ce soit un hasard quand des idées sont ainsi servies par une expression aussi simple et aussi belle. La forme, ici, est digne du fond. C'est du syndicalisme en forme d'œuvre d'art.

Les lecteurs de la « R.P. » retrouveront avec satisfaction dans ce livre beaucoup d'écrits qu'ils ont lus ici-même ou ailleurs, en particulier ces « carnets du sauvage », malheureusement disparus, qui commentaient si brillamment l'actualité ouvrière.

La « R.P. » de janvier a déjà publié le chapitre introductif : De 1946 à 1957. Le second chapitre reproduit la brochure remarquable parue en 1946 sous le titre : *Où va la C.G.T. ?* Son dernier paragraphe, vieux de plus de dix ans, a eu déjà depuis des justifications historiques ; il en aura d'autres :

« Vous êtes de ces jeunes hérétiques. Vous vous croyez seuls. Vous ne l'êtes pas. Désespérés ? Pourquoi ? Vous avez la chance de vivre une grande période du mouvement. Il ne s'agit pas de choisir entre le communisme et le désespoir. Le communisme, c'est aussi le désespoir pour après-demain, ou peut-être pour demain, pour tous ceux qui sont maintenant dans ses rangs, mais croient véritablement lutter pour l'émancipation du prolétariat. Au diable le désespoir et le soi-disant parti communiste qui foule aux pieds lutte de classe et internationalisme. »

« Redites-vous la réplique de Jeanne d'Arc, dans la pièce de Vermorel, lorsque Bedford lui dit : Qui réussit a raison. »

Jeanne lui répond : Non, qui a raison réussit. »

On retrouvera, dans les chapitres suivants, des études parues dans « Actualité de l'Histoire », dans la revue « Confrontation » et, en conclu-

sion, l'admirable préface à « Socialisme et Liberté », œuvre du Suisse Brupbacher. Sous le titre : *Amis de quarante ans, elle est une sorte d'autobiographie du syndicalisme révolutionnaire français.* Qu'on me permette de citer ici ce passage d'une grande intensité dramatique, encore renforcée par le recul et par ce qu'on a appris depuis sur les sinistres comédies judiciaires russes :

« A la même époque (1927), nous entendions un soir — réunis à une demi-douzaine d'exclus ou de non-exclus, chez un ami — Piatakov, qu'accompagnait Chliapnikov, nous dire : « Regardez la Révolution russe comme finie. Reprenez en Occident le flambeau ! »

Piatakov était bien placé par son poste dans l'économie russe pour porter un jugement exact, confirmé d'ailleurs par Chliapnikov. Nous étions tous atterrés. Je répondis à Piatakov : « Ce n'est pas possible. Une telle nouvelle ferait passer un vent glacial sur le monde. Espérez encore. Cramponnez-vous ». Piètres paroles, après le diagnostic terrible mais sûr, que je me suis reproché après l'attitude de Piatakov aux procès de Moscou. N'est-ce pas nous qui l'avons conduit, ou du moins, aidé, à se renier, en sacrifiant son propre honneur à l'intérêt apparent de la Révolution russe ? »

J'insisterai surtout sur le seul chapitre inédit de l'ouvrage de Monatte, celui qu'il consacre à la scission syndicale de 1921. L'usage courant et le bon ton nous imposent de dire : cette scission n'est que la suite naturelle de la scission politique ; elle est l'œuvre des bolcheviks. Monatte démontre que cette explication ne vaut rien. La scission fut préméditée par Jouhaux et les syndicalo-chauvins de 1914, servis par tous les « redevables » de sursis d'appel et autres services rendus. Des syndicalistes purs entre les purs (nous avons leurs homologues aujourd'hui) tombèrent dans le piège. Et Jouhaux fut sauvé.

Je ne crois pas trahir la pensée de Monatte en disant que, pour lui, les causes profondes des scissions syndicales ne doivent pas être recherchées dans les organisations syndicales elles-mêmes, mais qu'on les trouvera éclairées par le contexte politique national et, plus encore, international. Le long chapitre qu'il consacre fort justement aux grèves « Molotov » de 1947 et 48 confirme encore ce point de vue. Pourquoi donc, quand il s'agit de l'unité, Monatte l'abandonne-t-il ? C'est là, je ne le cacherai pas, où sa thèse me laisse insatisfait. La scission ne serait qu'une conséquence de la stratégie internationale ; l'unité, au contraire, serait toujours le résultat d'un mouvement spontané de la classe ouvrière ; celle-ci subirait la scission, mais imposerait l'unité. Écoutons Monatte :

« Pour nous, en 1919, le redressement de la C.G.T. devait et pouvait se faire sans recourir à la scission. Celle-ci faite, nous n'avons pourtant jamais désespéré de voir l'unité se recons-

tituer. Et nous y avons travaillé. Elle s'est refaite en 1936. Rebrisée en 1939, elle s'est refaite en 1944. Encore brisée en 1947, elle se refera un jour, on peut en être certain. Des vagues de fond viendront qui obligeront la classe ouvrière à rassembler ses forces et à retremper son organisation essentielle, le syndicalisme. »

Mais pourquoi l'unité s'est-elle refaite en 1936, puis encore en 1944 ? Vagues de fond ? Allons donc !

En 1936, on a assisté à ce spectacle peu banal : Jouhaux et Frachon conjointement couronnés comme pionniers de l'unité après l'avoir combattue jusqu'à la veille encore. Peut-être cédaient-ils à un mouvement de masse ? Non pas. Ils ne faisaient que constater la reconstitution de l'union sacrée. La Russie, inquiète des visées hitlériennes, avait fait faire au parti communiste français son tournant patriotique, celui-ci avait réintégré le bercail de l'unité nationale ; sur le plan politique, le front populaire était réalisé. Les deux bureaucraties syndicales s'embrassaient sur l'autel de la patrie retrouvée. Et les syndicalistes — le Comité des 22, entre autres — qui bataillaient depuis des années pour l'unité syndicale n'avaient plus qu'à bien se tenir. Ils avaient bonne mine. Preuve contraire : dès la signature du pacte germano-russe, c'est-à-dire le passage provisoire de l'un des partenaires dans l'autre camp, rupture indignée de l'unité syndicale. Puis reconstitution enthousiaste après que, sur le plan militaire, les cartes ont été rebattues et redistribuées.

C'est un schéma, bien entendu. Rien n'empêche d'y accrocher tant bien que mal le mouvement de masse. Mais quant à en faire le moteur de tout cela, non, ça ne va pas. On serait plutôt tenté de dire qu'on le met à toutes les sauces, s'il ne s'agissait toujours de la même ragougnasse.

Mais écoutons encore Monatte : « Il faut maintenir le mythe de l'unité syndicale. Loin d'affaiblir l'effort pour développer les organisations syndicales dites libres, ce mythe peut le renforcer. Il suffit de s'adapter aux nécessités présentes, le chemin est tout tracé : de l'unité d'action à la découverte des véritables syndicalistes dispersés dans les diverses centrales, chez les autonomes et chez les inorganisés. C'est par le rassemblement de ces éléments dispersés, par la confiance revenue entre eux, que l'on pourra mener dès maintenant des luttes plus fécondes et atteindre quelque jour à l'unité syndicale totale, une unité solide construite sur de bons pilotes ; une unité impliquant une maison habitable pour toutes les tendances, où la bureaucratie syndicale serait liée vraiment à la masse des syndiqués, où ceux-ci ne se laisseraient pas regarder et ne se regarderaient pas eux-mêmes comme de simples contribuables. »

« Le jour où l'unité syndicale se refera, malgré les staliniens et contre eux, on pourra dire que la classe ouvrière a gagné en conscience et en capacité, et qu'elle est devenue mûre pour de grandes choses. »

Bien. Et si cependant l'unité syndicale se refaisait avec les staliniens et pour eux ? Impossible, diront certains. Voire. Je considère cette hypothèse, non seulement comme possible, mais comme raisonnablement probable. Des mutations sont prévisibles dans l'arène internationale, des mutations contrôlées. Elles auront aussitôt leur reflet sur le plan national. Vous avez entendu Thorez : « Nous voulons un gouvernement à l'image de la majorité nationale dans lequel les communistes sauront prendre leurs responsabilités. » Ça ne vous dit rien ?

Le front populaire est en préparation, et en préparation très poussée. Ne me dites surtout pas que M. Guy Mollet est contre ; c'est alors qu'il

faut le craindre, et avec la participation du même, bien entendu. La conjonction des deux principales bureaucraties syndicales suivraient « ipso facto ». Que le camarade Bothereau combatte actuellement les initiatives unitaires de Forestier-Lapeyre-Pastre, ne prouve rien. Jouhaux aussi combattait l'unité à la veille de la faire.

Je me trompe ? Je ne demande pas mieux. Mais naïveté des naïvetés si l'on n'envisage pas cette perspective ! Et remarquez bien que le mouvement de masse servirait encore la manœuvre. Il est pour le front populaire.

Alors, il faut donc être contre l'unité syndicale, comme notre camarade Hébert ? Je ne le pense pas. Mais il ne faut pas être « pour le mythe de l'unité syndicale ». Il faut lutter pour que renaisse le syndicalisme et, dans cette voie, il faut défendre l'unité syndicale des travailleurs. Non le mythe, mais la chose elle-même, bien clairement définie. Avant tout, être lucide, ne pas prendre la paille des mots pour le grain des choses (autrement dit : des vessies pour des lanternes). Il faut surtout que les militants avertis (plutôt deux fois qu'une) ne se perdent pas de vue et se sentent les coudes. J'ai idée qu'ils auront encore besoin de cette solidarité.

Serais-je donc en désaccord avec Monatte ? Sur ce point précis, ce n'est pas impossible. Il suffit bien à notre cœur qu'en général nous soyons d'accord. Sur les principes, je crois bien que cet accord ne fait pas de doute.

R. GUILLORÉ.

Tartufes et girouettes

Galtier-Boissière — que son indépendance exposa à la haine des staliniens — entend démontrer que son antistalinisme n'est pas appréciable en dollars. Nous en sommes convaincus. Est-ce une raison pour ramasser les slogans anti-américains du café du Commerce et du café de Flore ?

Dans le *Petit Crapouillot* d'avril 1953, nous apprenons qu'Irving Brown est un « ennemi de la France ». Pourquoi ? Parce qu'il a été reçu par Bourguiba... parce qu'il n'approuve pas l'action française en Tunisie ? A ce compte, que d'ennemis de la France dans le monde et... en France.

Tartufes américains ? Un publiciste réactionnaire cité par le *Petit Crapouillot* traite ainsi des gens qui s'indignent de Sakiet alors que leurs avions ont détruit Dresde et Hiroshima ? N'a-t-on pas tué des civils dans les villes allemandes et japonaises ? ...Tous les belligérants en ont tué. ...Et les Français ont glorifié les Américains qui les libéraient des Allemands... et les garantissaient contre les Russes... Et quels sont les Tartufes qui ont affirmé qu'il n'y avait pas de civils tués à Sakiet ?

Le *Petit Crapouillot* cite aussi M. Paul Faure qui « indirectement » (?) demande une enquête ouvrière sur le destin des Indiens et des Noirs en Amérique. C'est fait. Grâce à une documentation établie par des Américains, des militants ouvriers ont pu apprécier les crimes de l'HOMME BLANC en Amérique...

Et que signifient ces dénonciations à retardement ? Lorsque nous manifestions pour Sacco et Vanzetti... aucun libéral, aucun syndicaliste américain n'a évoqué — pour nous faire taire — l'affaire Dreyfus, les infamies de « notre » justice militaire, le massacre des Communards.

Galtier-Boissière écoute les grincements de cette vieille girouette sans emploi... qui est tombée de Karl Marx, de Jaurès et de Guesde... à Pinay... en passant par Pétain et Flandin.

Que n'entend-il les héritiers d'Eugène Debs dont l'épithète porte : *Tant qu'il y aura une âme en prison, je ne serai pas libre.*

Et il ne nous importe pas que l'âme et la prison soient françaises, américaines ou... arabes !

R. H.

Pour éclairer la démonstration d'aujourd'hui et le mouvement de demain

Le premier avril 1958 ne fut pas la journée des farces traditionnelles, souvenir caricatural des étreintes en ce Jour de l'An déchu. Comptera-t-il parmi les grandes journées syndicales ?

Il importe de fixer la genèse des impressionnantes démonstrations qui le tirent de l'uniformité du calendrier.

Toutes les fédérations des cheminots décident une grève de 24 heures. La commission de conciliation n'ayant pu, par l'opposition du gouvernement, ni dégager des crédits pour une revalorisation immédiate des salaires, ni satisfaire des revendications de catégories.

Pour des raisons analogues, tous les syndicats de la Régie autonome des transports parisiens lancent le même mot d'ordre. Les fédérations de l'éclairage les imitent, peut-être pour que leurs corporants ne perdent pas leur avance.

La Fédération des fonctionnaires F.O. décide la grève parallèlement au secteur para-public, en mettant l'accent sur la revalorisation du traitement de base. Dans les P.T.T., la Fédération cégétiste s'associe au mouvement que la Fédération F.O. juge « inopportun et même dangereux ».

SOLIDARITE OU COMPETITION

Nous écrivons pendant que s'engage cette nouvelle grève généralisée, démonstrative. Si celle-ci était revendicative, c'est-à-dire engagée comme une bataille, avec des objectifs limités, dont la durée et le terme dépendent du rapport des forces, on ne pourrait en débattre ici, avant la conclusion.

Mais la démonstration du 1^{er} avril ne sera certainement pas décisive, probablement pas convaincante.

Il est des manifestations dont la nécessité et l'efficacité restent fonctions de leur caractère exceptionnel. C'est-à-dire que l'abus en déprécie l'usage.

Est-il vrai, d'autre part, que la généralisation du mouvement révèle plus les rivalités entre les syndicats du secteur public que la solidarité dans la revendication ? Il n'est pas facile de voir clair dans les déclarations des responsables.

Me voilà encore obligé de rappeler un vieux souvenir. Il y a quelque trente ans de tristes rivalités opposaient les instituteurs aux postiers. Non que les motifs fussent méprisables. Les instituteurs voulaient que soit établie la parité avec les postiers, avant la revalorisation générale des traitements. Les postiers voulaient d'abord la revalorisation de leurs traitements. Mais on avait entendu certains de nos représentants reprocher au gouvernement de céder au « chantage à la grève » des postiers. Nous en fûmes profondément indignés. Par réaction, j'avais lancé dans notre bulletin syndical de la Seine une souscription pour les postiers grévistes et révoqués. Initiative dont le succès à la base compensa les anathèmes qui, du sommet, tombèrent sur ma jeunesse dévoyée.

Nous n'en sommes plus là. Les jeunes paraissent moins sensibles à ces provocations antisindicalistes. Mais la grève n'étant plus une action exceptionnelle et téméraire dans les services publics, on préfère en user... en même temps que les autres, afin que le gouvernement ne soit pas plus généreux pour les autres que pour les siens.

On ne contestera pas l'existence de cette espèce de compétition entre agents de la S.N.C.F., de l'Eclairage de France, de la R.A.T.P... et fonctionnaires de l'Etat et des Préfectures. Je ne formule ici aucun

reproche. Je sais par expérience qu'un militant syndicaliste peut d'autant moins négliger ces influences corporatives qu'il veut préserver son organisation de la démagogie des politiciens. Au bureau du syndicat national de l'Enseignement secondaire, c'est le professeur Guilbert — type accompli du jésuite stalinien — qui a exigé avec le plus d'acharnement une action particulière pour « le reclassement indiciaire », pour le relèvement « des indices terminaux » dans l'enseignement secondaire. Il est difficile de « contraindre » cette manœuvre de politicien, chatouillant les syndiqués au point sensible.

AFIN DE VOIR CLAIR DANS LE CATALOGUE DES REVENDICATIONS

Ce sont là, me dit-on, des questions qu'il n'est pas décent de porter sur la place publique. On dit que cela n'intéresse pas le public. Mais les lecteurs de la « R.P. » ne mastiquent pas le « chewing-gum » des slogans. Peut-être sont-ils aussi écœurés par la viande creuse des doctrinaires ? Je voudrais exciter leur appétit en tentant de débroussailler ces affaires de technique et de pratique syndicales. Car le danger des manifestations démonstratives et spectaculaires, c'est une confusion dont on se lasse et qui abrite toutes les déviations.

Si l'on veut simplifier pour être clair — en omettant évidemment des données qui ne sont pas toujours négligeables — on peut dire que l'action des services publics tend à résoudre deux types de problèmes. Celui des revendications permanentes, celui des revendications actuelles (1).

Sous le premier titre, on placera les intérêts des « catégories », les parités internes, les parités externes.

On a quelque tendance à blâmer l'égoïsme « catégoriel ». On a quelquefois raison. Encore faut-il ne pas mépriser la défense du métier, l'adaptation aux progrès techniques, les conditions de travail. Dans deux grands services publics : la S.N.C.F. et les Transports parisiens, quelles que soient les légitimes aspirations égalitaires, on ne peut négliger la fonction essentielle de ceux qui conduisent les voitures. Le recrutement des chauffeurs d'autobus dépend d'une sélection rigoureuse suivie de fréquents contrôles où l'on utilise toutes les ressources de la neurologie et de la psychométrie. Il est normal que les syndicats F.O. de la R.A.T.P. réclament qu'à cette sélection corresponde une échelle spéciale de salaires.

On sait que les roulants de la S.N.C.F. ont été entraînés par leur syndicat autonome, le 7 mars 1958, à une grève de vingt-quatre heures, désavouée par F.O. et la C.F.T.C., désapprouvée implicitement par la C.G.T. On nous dit que la principale de leurs revendications particulières tendait à la modification de leurs conditions de travail. « Notre régime très dur, disent-ils, est responsable des accidents » (2). N'insistons pas sur cette question, quoiqu'elle nous semble digne du plus grand intérêt. Mais il faudrait qu'elle fût traitée ici par un copain cheminot.

(1) Termes dont l'approximation ne me plaît guère. Un mot d'ordre actuel peut exprimer une revendication permanente. Une revendication permanente est toujours actuelle par définition. Je veux distinguer les caractères constants du mouvement de ses points occasionnelles.

(2) Cf. article de Lambert dans *Commune de mars* 1958.

LES EXIGENCES DE LA HIERARCHIE

Parités internes ? La formule est équivoque, pour ne pas dire hypocrite. C'est plutôt de « disparités » qu'il s'agit.

Des échelles hiérarchiques, de la progression des indices dans les services publics et les administrations. On ne cesse pas de pleurer sur « l'écrasement de la hiérarchie »... le « nivellement par le bas »...

Monatte, à ce propos, reste sceptique quant à l'esprit syndicaliste des fonctionnaires. Il signale l'abandon du traitement unique, « cette idiotie », disait Charles Laurent, fondateur de la Fédération des fonctionnaires (3). Etre payé selon son travail... c'est bon pour des ouvriers. On peut cependant justifier les droits de l'ancienneté, si toutefois le plafond se fixe à l'âge de la maturité dans le métier. On peut admettre que la qualification professionnelle soit évaluée équitablement. On peut même reconnaître que — dans l'Université par exemple — la rémunération doit varier selon les diplômes et les titres. Ce qui heurte les principes syndicalistes — même simplement démocratiques — c'est que le travail effectif ne soit pas l'élément **essentiel** dans le calcul du traitement. C'est que l'on substitue au volant mobile qui s'ajoute le coefficient qui multiplie. En d'autres termes, si B représente un apprentissage et une qualification cinq fois supérieurs à ceux de A, l'évaluation normale se traduirait par $B = A + 5c$ (c représente la qualification professionnelle de A). La logique hiérarchique exige que $B = 5A$.

Il y aurait beaucoup à dire sur la valeur relative des cadres dans les administrations et services publics, sur leur nombre croissant dans les emplois de bureaux au détriment souvent du personnel technique. Il y aurait à redire que la tendance au nivellement **par le haut**, la multiplication des besoins caractérisent et définissent le progrès social.

Mais on peut rassurer les zélés défenseurs de la hiérarchie. L'action du syndicalisme des fonctionnaires pendant dix ans s'est nettement orientée, selon leur tendance. Il a bien fallu — comme pendant l'entre-deux guerres — subir la pression de ceux dont **le traitement devait être immédiatement revalorisé par nécessité vitale**. Des compléments provisoires, des primes uniformes ont amputé les crédits budgétaires destinés au reclassement général... en juillet 1948, en octobre 1948, en août 1950... encore en 1955 et en 1957. Progressivement, on a incorporé ces suppléments aux traitements hiérarchisés, on a réduit de plus en plus la différence entre le traitement minimum réellement perçu et la base théorique de la hiérarchie. **Le 1^{er} novembre 1958, l'échelle des coefficients s'appliqua strictement à partir du traitement de 220.000 et de l'indice 125 (4).**

TENIR SON RANG !

La hiérarchie a encore remporté un succès appréciable et deux victoires de principe, dont elle ne se vante guère. L'application de l'échelle 100 à 800 se traduisait par des traitements bruts, soumis ensuite comme tout salaire et tout revenu à la taxe progressive. La progression du taux de l'impôt caractérise une fiscalité démocratique. Il fallait donc la compenser, en annuler les effets par une majoration progressive des indices de traitement. Un décret du 1^{er} janvier 1956 a donc substitué à l'échelle 100-800, l'échelle dite « brute » 125-1.125. Un calcul très simple permet d'apprécier la différence. Si l'on prend la base théorique : indice 100 de 200.000 fr. annuels, à l'indice « net » : 650, on obtient 1.300.000 francs. On substitue à 650, l'indice « brut » : 1.000

(3) **Trois scissions syndicales**, de Pierre Monatte (chapitre VIII).

(4) Ces informations et celles qui suivent sont tirées d'une étude de E. Margailan sur « **les éléments de la rémunération des fonctionnaires** » (L'Enseignement public de mars-avril 1958).

et la même base donne 2.000.000, soit une majoration de 700.000 francs.

Il y a pire. Depuis 1919, les fonctionnaires urbains touchent une indemnité de résidence, dont « l'assiette » n'a jamais paru équitable, mais qui avait au moins l'avantage d'être uniforme pour tous les bénéficiaires de même résidence. Cette égalité relative a été détruite. L'indemnité varie selon le traitement, avec une « proportionnalité » sans doute pondérée **mais qui aboutit cependant à un rapport approximatif de 1 à 5 de la base au sommet de l'échelle.**

On sait que la Confédération générale des cadres revendique des allocations familiales proportionnelles aux salaires. Prétention exorbitante qui traduit un monstrueux esprit de caste. Dans la fonction publique, cette revendication « oligarchique » a été partiellement satisfaite. Les suppléments familiaux varient selon les traitements. Malgré une pondération analogue à celle de l'indemnité de résidence, **un père de famille de six enfants perçoit 27.750 fr. à l'indice 950 et 12.250 fr. à l'indice 140. Ce qui veut dire en termes clairs que l'enfant du sommet vaut deux ou trois enfants de la base.**

Il y a plus de trente ans, au sein du vieux syndicat de l'Enseignement, un professeur du Supérieur — communiste de stricte obédience et fort brave homme d'ailleurs — à propos de la péréquation interne dans l'Université, nous reprochait notre démagogie. Nous avions proposé une échelle trop basse. « Il faut qu'un professeur de Faculté tienne son rang. Sa femme ne peut pas être salariée... »

Tenir son rang ? Malgré tous les bavardages sur la sauvegarde des « élites », c'est bien là l'exigence essentielle de la hiérarchie !

REGARDER A DROITE ET A GAUCHE... OU DEVANT SOI ?

Si la formule « **parités internes** » cache la consécration d'inégalités, l'éirement hiérarchique, la course au coefficient, le titre de **parités externes**, dissimule une assez sordide compétition entre les services publics et les administrations.

Encore une fois, la précision s'impose. On a parfaitement le droit de comparer des situations comparables. Il n'est guère possible de fixer des revendications sans références extérieures. Mais pour établir des parités certaines et invariables, il faudrait évaluer outre le temps de travail et la qualification professionnelle : la surface du recrutement, la situation du service public, l'évolution technique, la responsabilité propre de chacun. On se contente ordinairement de ce qui se voit, ou même des jeux de la terminologie. Entre le mécanicien d'une Pacific à vapeur, le chauffeur d'autobus, le conducteur du Métro, le machiniste de la voiture motrice... il existe des différences appréciables qu'un titre commun ne résoud pas.

Etudier tous ces éléments en des réunions syndicales et intersyndicales présente d'incontestables avantages. Il serait même facile de prouver qu'en fin de compte ces discussions tiennent à l'orientation et la formation professionnelles comme à l'adaptation des hommes aux progrès techniques.

Mais ce qui reste doublement dangereux, c'est de proposer comme mot d'ordre d'action : la conquête ou le maintien de parités externes.

D'abord, parce qu'on risque d'empêcher une conquête qu'il serait plus efficace d'utiliser après coup. Si l'on a contrarié le syndicat de la catégorie enviée, il sera difficile d'y éviter la contagion de l'hostilité hargneuse. Et si l'on manœuvre pour tourner l'obstacle, ce sera en s'allégeant de tout scrupule syndicaliste. L'histoire des parités chez les fonctionnaires nous en offre de fréquents exemples (5).

(5) Pour sortir des « parités », les postiers et les agents des Indirectes ont créé de nouvelles catégories, imposé des sélections plus ou moins arbitraires, ce qui n'a pas favorisé l'unité corporative.

Surtout, parce qu'on nie formellement l'indépendance syndicale, en conférant à l'Etat un rôle d'arbitre, c'est-à-dire en soumettant la revendication à l'arbitraire politique. Nous répéterons qu'il n'y aura de syndicalisme solide des services publics que lorsque ceux-ci auront acquis une réelle autonomie financière et administrative, et lorsqu'on appliquera sincèrement la formule de régie directe, ou de gestion coopérative. En attendant, il faudrait s'habituer à négocier directement avec le patron... même si l'on n'a en face de soi que les représentants irresponsables d'une « personne morale » quelque peu frêle. Il est constant que les gestionnaires d'un service public accordent à leur personnel des avantages stoppés par le « veto » des autorités de tutelle... c'est-à-dire de l'Etat... qui craint de provoquer des réactions en chaîne. On sait alors contre qui il faut agir. Mais protester avec raison contre cette tutelle interdite d'en appeler à elle lorsqu'on n'est plus à la pointe de la revendication (6).

La vérité c'est que l'on se débarrasse mal du carcan de la sécurité. Lorsque nous opposons l'actualité de la charte d'Amiens aux élucubrations « des pseudo-réalistes », c'est surtout parce qu'il y a justement dans le syndicalisme une acception volontaire du « risque » qui s'oppose à la confortable et illusoire certitude des « situations acquises ». Le planisme, le dirigisme, la « fonctionnarisation étatique » conviennent à un peuple, à une classe ayant perdu toute audace créatrice. Au contrat provisoire — expression d'un rapport de forces toujours variable — on préfère le statut définitif octroyé par la puissance tutélaire. Et comme l'évolution jette à chaque tournant brusque le nez des « prévoyants » contre le mur imprévisible, on finit par en appeler au Sauveur omnipotent qui fera tourner à son gré les mannequins aux yeux clos. Le mirage gaulliste n'a pas d'autre cause.

Les militants des services publics s'instruiraient encore par l'histoire du mouvement ouvrier. Pas besoin de s'hypnotiser sur les parités externes. Aucun raisonnement logique ne justifie les différences de salaires entre les mineurs, les métallurgistes, les gens du Livre ou du Bâtiment, les petites couturières et les vendeuses des magasins. Rien que la priorité occasionnelle d'une industrie et surtout la valeur de l'effort syndical. Il nous souvient de discussions en 1937 autour de l'application de l'échelle mobile, formule que nous jugeons toujours dangereuse. On légalisait une échelle mobile « conditionnelle ». On voulait y soumettre les travailleurs du Livre dont les syndicats avaient conquis bien avant 1936 des avantages supérieurs. Ils refusèrent naturellement cet alignement par marche arrière. Aucun syndicat ouvrier ne le leur reprocha. Quelle leçon pour les militants des services publics !

REVENDICATIONS ACTUELLES ET SOLIDARITE OUVRIERE

Peut-on déduire de ces observations sur les revendications permanentes des services publics une hostilité qui n'ose s'affirmer ? Simple un désir d'y voir clair, d'entendre ces revendications au son clair qu'Amédée Dunois attribuait au syndicalisme révolutionnaire d'anton. Il nous apparaît de plus en plus que ces programmes kilométriques... ces panneaux-réclames « Uni-Prix » pour attirer toute la clientèle s'accordent mieux avec l'agitation démagogique du parti du « grand mensonge » qu'avec l'organisation et l'action syndicales. Le corporatisme utile doit se localiser et se spécialiser. Il faut réserver le mouvement général à l'offensive ou la défensive sur un point décisif unique.

Il y a évidemment la question primordiale des sa-

laire. En augmentant le salaire minimum, le gouvernement a naturellement officialisé la hausse des prix, et justifié les revendications des travailleurs du secteur public. Faut-il revaloriser les traitements de base par un nouveau supplément uniforme, non hiérarchisé, ou accorder (comme le demandent les mineurs) une prime de vie chère de 5.000 francs par mois ? Est-il indispensable de lancer une formule unique ? Au reste, une journée de démonstration ne suffira pas pour que tous soient immédiatement et également satisfaits.

Mais il est symptomatique que l'on voit resurgir l'idée du retour à la **semaine de quarante heures**. Dans divers services publics ou entreprises nationalisées, on pose la question du régime du travail. Il semble que ce soit quelque peu paradoxal, alors que l'expansion a imposé le plein emploi, et que l'on se plaint de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

C'est là cependant une revendication permanente et toujours actuelle, qui fut lancée en France, à l'ube de la grande crise mondiale de 1930. Si la récession américaine s'étend en Europe, c'est une utile prévision. Si l'expansion doit continuer — ou reprendre, après une chute provisoire — c'est le meilleur moyen d'imposer les transformations de structure industrielle dont tous les spécialistes reconnaissent la nécessité.

Mais en mettant l'accent sur les revendications actuelles et urgentes, les militants des services publics doivent éviter surtout la rupture de la solidarité avec les industries privées. Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas de consentir à des sacrifices, à cause des difficultés économiques et financières. Il faut au contraire se préparer à tenir des positions que les travailleurs de l'industrie privée abandonneront sous la menace d'un chômage endémique.

De 1932 à 1935, les syndicats de fonctionnaires et de services publics ont mené une lutte tenace contre « la déflation », c'est-à-dire contre l'amputation des traitements publics. Il a fallu le pseudo coup de force fasciste du 6 février 1934 pour que Doumergue et Laval réussissent à imposer les 15 % de diminution correspondant à la réduction moyenne des salaires privés.

LES SALAIRES DES INDUSTRIES PRIVEES SONT-ILS FAVORISES ?

Il est vrai que la pression directe ou indirecte de l'Etat sur l'économie est aujourd'hui beaucoup plus lourde et que les capitalistes ne songent guère à s'en dégager.

Cependant, le mouvement du 1^{er} avril n'a provoqué du côté des conservateurs que des doléances rituelles sur la carence de l'autorité publique, sans hostilité déclarée aux revendications syndicales. Il est normal, écrit-on, que les travailleurs du secteur public ne soient pas pénalisés, alors que ceux des industries privées bénéficient de salaires en constante augmentation.

Dans la métallurgie de la Mayenne, les employés de la S.C.O.M.A.N. obtiennent 8 % d'augmentation. Dans la métallurgie lilloise : le barème des taux garantis est majoré de 10,3 %.

Force Ouvrière du 27 mars annonce la signature d'accords : dans le Textile naturel (5 francs de plus par heure) ; dans les industries chimiques (8 % d'augmentation) ; dans les Docks de Paris, dans l'Habillement, dans la distribution charbonnière de la région parisienne.

Les mêmes qui s'apitoient sur la misère des fonctionnaires lancent des avertissements solennels sur le danger de salaires survalorisés qui alourdissent la consommation intérieure, donc paralysent l'exportation, donc aggravent le déficit du commerce extérieur, donc conduisent au chômage.

Attribuer les complaisances patronales à l'équité ou à la générosité serait bafouer nos lecteurs. Le plein emploi explique la signature de ces accords. La France en effet garde encore « le ruban bleu »

(6) Dans son allocution du 2 avril, le président du Conseil Gaillard semble hostile à l'automatisme des parités. Faut-il préciser qu'il n'y a aucun rapport entre ses idées et les nôtres ?

de l'expansion européenne (selon « le Monde » des 30-31 mars 1958). Le « Times » du 4 mars 1958 signale que de 1957 à 1958 en janvier ou en février, le nombre des chômeurs a augmenté de 20.000 unités en Australie, de 45.000 en Belgique, de plus de 200.000 au Canada, de plus de 1.500.000 aux Etats-Unis, de 90.000 aux Pays-Bas, qu'il atteint encore 1.432.000 en Allemagne occidentale... tandis qu'il a diminué de 4.000 en France où il atteignait 100.148 unités en février dernier.

AVILISSEMENT DU TRAVAIL

On peut s'étonner dans ces conditions qu'une conjoncture aussi favorable ne provoque pas dans l'industrie privée une vague de grèves revendicatives de même ampleur que celles des services publics et qui ne soient pas seulement des démonstrations à temps limité.

D'autant plus que le pouvoir d'achat des travailleurs établi sur le rapport entre les salaires et les prix, qui s'était constamment amélioré de 1954 à janvier 1956, s'est abaissé depuis cette date et particulièrement depuis avril 1957.

On notera d'ailleurs que les « moyennes » sont toujours une simplification abusive qui néglige des différences essentielles. C'est ainsi que la progression des salaires pendant la même période qui dépasserait 31 % dans la grosse industrie métallurgique, n'atteindrait que 28 % dans les industries du bâtiment, 27 % dans les industries mécaniques, 21 % dans le textile. Encore ces données ne renseignent-elles pas sur les niveaux de 1954 (sensiblement différents), ni sur les compléments de salaires (7).

Au reste le travailleur n'a pas encore retrouvé — et les syndicats en portent la responsabilité — la notion essentielle du salaire horaire qui seule permet d'apprécier la valeur du travail. Jusqu'au redressement de 1950, l'augmentation des salaires dits sociaux (le premier terme étant absolument impropre) avait fortement déprécié le salaire professionnel. Actuellement, on veut imiter le commerçant avisé qui préfère augmenter la quantité de marchandises vendues plutôt que le prix de l'unité. On veut **faire des heures...** Et les moyennes (trompeuses là encore) marquent une progression constante de la longueur de la semaine de travail depuis 1954. Toujours supérieure à 45 heures dans l'ensemble, elle atteindrait 50 heures dans le bâtiment et la métallurgie. C'est un nouvel avilissement du travail. C'est aussi une criminelle imprévoyance. Car à la différence du commerçant, le travailleur laisse une fraction de sa propre substance sur chaque heure vendue.

SOUS LE SIGNE DE L'INQUIETUDE

Ces facteurs positifs et négatifs ne provoquent pas de grand mouvement spontané. C'est que l'inquiétude paralyse les travailleurs. Par une paradoxale anomalie, les syndicats américains — alors que l'on compte plus de 5 millions de chômeurs aux Etats-Unis — paraissent plus dynamiques que les syndicats français, alors que le plein emploi subsiste en France. C'est que là-bas, par le jeu des conventions collectives et des mesures fédérales, les chômeurs des grands centres industriels se sentent encore liés aux entreprises.

En France, le gouvernement et la presse capitaliste exercent évidemment un chantage artificiellement soutenu. Mais les travailleurs constatent eux-mêmes que le ralentissement des investissements, l'amoindrissement des importations de matières premières ou énergétiques, la récession mondiale, la mévente généralisée paralysent les exportations... prouvent la fragilité d'une expansion qui a peut-être tous les caractères d'un « boom » avant la crise catastrophique.

(7) J'ai sous les yeux, en écrivant ces propos, une étude très sérieuse de notre amie Cécile Michaud sur « **le comportement des salariés du secteur privé en France, fin 1957** ». Le manque de place ne nous a pas permis de la publier. Avec quelques retouches, sa publication serait encore fort utile.

Il faut quelque superbe doctrine pour mépriser ces craintes légitimes. Nous ne nous soulagerons pas par la phrase révolutionnaire. Mais nous voudrions dissiper quelques nuées artificielles qui obscurcissent le terrain de la lutte des classes.

DES SLOGANS AUX REALITES

Car, sur la grand-route populaire, de grands panneaux portent en lettres immenses les dangers qui doivent stopper le mouvement ouvrier. Seulement, si l'on se perd dans les allées privées et discrètes, on entend des explications qui précisent les intentions des « avertisseurs » et révèlent des aspects de la réalité.

Sur un panneau... « **Attention au chômage !** » Dans l'allée : « **il est impossible à une économie libre et souple de fonctionner efficacement sans une sensible marge de chômage** » (rapport du Conseil britannique des prix, de la productivité et du revenu, publié le 21-2-58). Faut-il dire que cette confirmation de la thèse marxiste sur « **la masse de réserve ouvrière** » nécessaire en régime capitaliste se décèle aussi bien en France et aux Etats-Unis qu'en Grande-Bretagne ?

Sur un panneau : **il faut stabiliser les prix, bloquer les salaires pour éviter la course infernale des salaires et des prix.** Dans l'allée : la hausse des prix particulièrement sensible depuis octobre 1957 doit diminuer la consommation intérieure et donc diminuer les importations et favoriser les exportations.

Sur un panneau : **augmenter la productivité pour augmenter le salaire.** Dans l'allée : si le salaire augmente avec la productivité dans une entreprise, ce sera favoriser la survalorisation des salaires dans toutes les entreprises.

Sur un panneau : **Attention à l'inflation catastrophique.** Dans l'allée : « Qu'on le veuille ou non, l'inflation existe ; il faut en tenir compte. Les prix varient perpétuellement d'un pays à l'autre, ce qui a pour effet de rendre perpétuellement inadaptés des taux de change fixes. Il y aurait lieu d'abandonner le fétichisme de la stabilité absolue des taux de change. Dans le monde occidental où tous les pays sont embarqués sur le même bateau, un solde toujours créditeur est aussi nuisible qu'un solde débiteur. Dans un monde où tout bouge, la stabilité monétaire est un anachronisme. Il faut opter pour l'économie de mouvement qui suppose une certaine dose d'inflation. (« Réalités », janvier 1958.)

On conclura sur cette formule qui pourrait exprimer la règle d'or du syndicalisme : **opter toujours pour le mouvement.** Cela vaut pour les services publics comme pour les industries privées. C'est sous le regard de la suspicion qu'il faut observer tout ce qui est stabilisé : situations acquises, statuts légaux, hiérarchies institutionnelles, structures archaïques, nationalismes périmés, fixation des revenus et des salaires, etc...

On ne propose pas une généralisation automatique des grèves, encore moins des grèves toujours généralisées ou de multiples journées démonstratives. Il serait insensé d'ignorer les effets des « récessions » et des crises économiques et de négliger l'influence des menaces de chômage sur la psychologie ouvrière. De l'étude des conditions objectives et subjectives, les militants tireraient plus que des indications tactiques une véritable stratégie, choisissant les points d'attaque, fixant des lignes de repli, concentrant les forces, organisant effectivement la solidarité.

Mais quelles que soient les perspectives proches, même si l'on devait subir une dépression assez longue et très lourde, on ménagera l'avenir si les salariés de l'industrie privée et les exécutants des services publics luttent contre l'avilissement du salaire, **du salaire horaire, du salaire professionnel, d'abord en le dégageant nettement du fouillis des primes, indemnités, allocations, ensuite en fixant définitivement à quarante heures le maximum actuel de la semaine de travail.**

Roger HAGNAUER.

“ POURQUOI ET COMMENT SE BAT L'ALGERIE OUVRIERE ”

Révolte de la dignité de l'homme

Dans la « R.P. » des trois derniers mois, nous avons rappelé des faits historiques, publié des documents qui montrent les causes profondes de l'insurrection du 1^{er} novembre 1954.

Pas un de ces faits, pas un de ces documents, qui ne prouve que le vainqueur n'a jamais eu le désir d'amener le vaincu à partager son mode de vie et sa civilisation, pas un seul qui ne montre la volonté déterminée de maintenir tout un peuple en esclavage.

L'Histoire nous enseigne que les Etats dignes de ce nom se sont constitués par la force. Mais l'égalité des droits était au bout de l'épreuve. Cette égalité entre les citoyens faisait s'estomper les mauvais souvenirs et la haine née des combats se dissipait dans l'application de la législation commune.

Rien de semblable en Algérie.

Nous croyons avoir déjà signalé que l'émir Khaled, officier de l'armée française, chevalier de la Légion d'honneur, élu sans l'agrément de l'Administration, fut mis en demeure de quitter l'Algérie.

Dans la « R.P. » du 15 mai 1930, nous trouvons un autre exemple typique. Il s'agit d'élections municipales à Mékla, commune kabyle. Ces élections, aussi bien celles des conseillers français que celles des conseillers indigènes, ont été annulées par le conseil de préfecture. Il ressort des considérants — trop longs pour être reproduits, malgré leur intérêt — que :

1^o Les indigènes **naturalisés** ne sont pas, comme tous les autres naturalisés, des citoyens français, jouissant de la plénitude des droits des citoyens ; l'Italien ou l'Espagnol naturalisé est Français, mais le Kabyle naturalisé doit continuer à être considéré comme indigène ;

2^o Les conseillers municipaux indigènes auxquels la loi reconnaît « les mêmes titres et les mêmes droits que les conseillers français » n'ont pas le droit de voter avec la fraction des conseillers français avec laquelle ils sont en communion d'idées si ces conseillers n'ont pas la faveur de l'Administration ;

3^o Enfin, alors que la loi ne fait nullement un cas d'inéligibilité du fait de ne pas savoir lire et écrire, le fait que certains élus se trouvent dans ce cas entraîne non seulement l'annulation de leur élection mais même celle de tous les autres conseillers élus en même temps qu'eux.

On est donc obligé de convenir que la politique française ne laisse aucun espoir au colonisé d'être jamais promu au rang de citoyen.

Depuis le XVI^e siècle, il ne s'agit plus pour l'Europe de conquérir pour imposer son mode de vie et de civilisation. Désormais, la conquête de terres nouvelles se fait uniquement pour que l'homme des colonies y devienne une machine à produire de la plus-value pour le conquérant. On extermine l'autochtone, quand on est assez nombreux pour se passer de lui dans la mise en valeur de ses terres, comme en Amérique du Nord. Ailleurs, on le laisse vivre lorsqu'on a besoin de ses bras, à la condition qu'il accepte sans murmurer le travail forcé, l'injustice permanente et l'obligation de se faire tuer pour son exploitateur.

Aux premiers mécontentements, on pratique des saignées plus ou moins profondes, selon le degré de frousse ressentie.

Non seulement on s'attache à exterminer les « meneurs » (les soi-disant responsables) par la torture, l'échafaud, les travaux forcés, la déportation au Sahara ou au fin fond de la Guyane infestée de malaria et de bêtes fauves, mais on exerce systématiquement les représailles collectives en incen-

diant des villages entiers de pauvres chaumières remplies de vieillards, de femmes et d'enfants, considérés comme complices.

Cette méthode de répression, sans cesse perfectionnée, la France l'a pratiquée dans toutes ses colonies, surtout depuis le XIX^e siècle. Elle est la même partout, que ce soit en Indochine, à Madagascar, dans les îles de l'Océanie, en Afrique, et partout elle donne l'inverse des résultats escomptés. Les avertissements les plus solennels de l'Histoire, comme l'abandon de l'Inde par l'Angleterre, n'ont pas été entendus par la France. Même Dien-Bien-Phu ne lui a rien appris.

La déshumanisation, telle est, en vérité, la caractéristique de la politique française outre-mer.

L'enfer colonial n'est pas un mythe.

L'AUDACE DES « HORS-LA-LOI »

Maintes fois le peuple algérien a tenté, mais en vain, de sortir de cet enfer, d'échapper à ses monstres. Chaque fois, il a vu croître son martyre, mais aussi son potentiel de haine. L'un et l'autre l'ont rendu sensible et vigilant aux remous de l'Histoire.

La liberté était en marche à l'est et à l'ouest du Maghreb. L'occasion était propice. Ce fut l'explosion du 1^{er} novembre 1954.

« Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, entre 1 heure et 2 heures du matin — déclarait le 15 novembre la Délégation algérienne au Caire — et simultanément dans les trois provinces algériennes, ont été déclenchées une série d'actions qui ont pris les colonialistes au dépourvu. Ces actions, dont le caractère organisé est apparu à tous les observateurs, consistaient principalement en des attaques de postes militaires et de police et dans les destructions d'objectifs stratégiques et économiquement vitaux.

» Dans l'Est algérien, dans les régions des montagnes de l'Aurès, les patriotes, après avoir attaqué les postes militaires de Batna et occupé le centre d'Arris, se sont retirés sur les hauteurs après avoir détruit les ponts et coupé les routes... Dans le reste de la province de Constantine, les patriotes mènent quotidiennement des actions de harcèlement, attaquant des postes militaires, faisant sauter les ponts, coupant les liaisons téléphoniques et les voies ferrées.

» Dans la province d'Alger, où les premiers attentats ont eu lieu dans la capitale même et dans les grands centres urbains, la révolte se manifeste surtout dans les régions montagneuses de la Kabylie et des environs de Blida. Les résistants réfugiés dans les montagnes lancent des attaques fréquentes sur les postes militaires où ils se procurent des armes... »

Voilà la situation dans les premiers jours de la révolte et voilà ses armes.

C'est sur les Français que les Algériens ont pris leurs premières armes. C'est ce que ne veulent pas admettre ceux qui ne voient dans les événements d'Algérie que la main de Nasser et celle de la Ligue arabe, alors que ces événements constituent « un phénomène politique qui résulte d'une situation intérieure imposée par le colonialisme ».

La Délégation algérienne fait également remarquer que « nulle part les personnes n'ont été visées, et les tués signalés l'ont été à la suite de l'engagement entre forces de police et patriotes algériens ». Même les colons « n'avaient pas été maltraités par les patriotes ».

C'est tellement vrai que, le 3 février 1955, Pierre Mendès-France pouvait déclarer à la tribune de la Chambre :

« Depuis les incidents dramatiques du 1^{er} novem-

bre, depuis la nuit de la Toussaint, dans l'ensemble de l'Algérie, pas un seul Français d'origine européenne n'a été assassiné. »

Ainsi, malgré toutes les souffrances et les rancoeurs accumulées pendant plus de cent ans, malgré le mépris dont on les a abreuvés, malgré les tortures, les Algériens en révolte ne se sont laissés aller à aucun excès envers les hommes qui leur ont fait et continuent de leur faire tant de mal ; ils ne s'en prennent qu'aux militaires, aux représentants de la force publique. Le président du Conseil français l'atteste à la face du monde. Trois mois après le début de la révolte : le « moudjahid » et le « fidaï » se sont conduits en soldats.

Que s'est-il passé depuis pour qu'on leur reproche des actes de « sauvagerie », et qu'ils ne les nient pas ?

L'audace des « hors-la-loi » s'était révélée payante. Le peuple répondait à leur appel, au-delà de toute espérance. Ils avaient pensé se manifester pendant quinze jours, pour attirer l'attention du monde sur le sort tragique de l'Algérie comme elle s'était portée sur la Tunisie et le Maroc. Et voilà que le fellah exsangue retrouve un souffle insoupçonné. L'épopée continue.

La France de Bugeaud ne pouvait laisser impunie cette audace menaçante pour ses privilèges.

Un dispositif militaire impressionnant est mis sur pied : plusieurs centaines de milliers d'hommes, pourvus du matériel moderne de l'O.T.A.N. (divisions blindées, unités légères motorisées, etc.), mercenaires recrutés sur place (« goums ») ou dans l'Atlas marocain (« tabors »), brigades de gendarmerie renforcées, parachutistes, fusiliers marins, hélicoptères, cependant qu'ordre est donné à la marine de guerre de rallier les petits ports de la côte oranaisinoise.

L'état d'urgence est proclamé ; plus de réunions publiques, de manifestations ; censure, saisie régulière de la presse démocratique ; « Alger républicain » sous séquestre ; « Liberté » interdit ; « la République algérienne » régulièrement saisie ainsi qu'« El Bassaïr », l'organe des Oulémas, « l'Algérie libre », « la Nation algérienne »... Il fallait en finir avec les « hors-la-loi » et, pour ne pas être troublé dans le « travail », mettre la loi en veilleuse et se mettre à l'abri des indiscretions.

LES CIVILISES AU « TRAVAIL »

Ratissages, représailles collectives... — « Des douars, des villages entiers sont encerclés et passés au peigne fin. Sous prétexte de perquisitions, les meubles sont détruits, les vivres saccagés. On profite de ce que les femmes sont parquées à part pour les violer. »

En mai 1955, l'aviation et l'artillerie conjuguent leur action dans la région de Batna. Importantes actions combinées dans la région de Philippeville : avions, hélicoptères, « paras » et commandos y participent... Des opérations sont déclenchées sur 150 kilomètres, de Collo à Bône. Les douars « rebelles » sont la proie des flammes, onze mechtas détruites dans la seule région de Collo. Les femmes, les enfants fuyant dans la nature sont « abattus ».

A Gounod, après un engagement, 19 Français sont tués, dont 3 officiers. En signe de représailles, « le ratissage au sol a été précédé d'intervention de l'aviation et de l'artillerie ».

Dans la deuxième quinzaine d'août 1955, et pour la seule région de Philippeville, « des milliers d'Algériens et d'Algériennes sont massacrés ». 5.000... 10.000... ? 1.500 à 2.000 jeunes Musulmans de 15 à 25 ans, pris chez eux et conduits au stade municipal, sont fusillés. On signale des fosses communes de 1.000 cadavres.

Pour venger 65 Européens.

Le 15 septembre 1955, dans la région de Tazmalt, 9 suspects sont emprisonnés, relâchés, puis cueillis sur la place publique par les forces de l'ordre et

exécutés. Le 22 août 1955, M. Ben Okba Salah, gros propriétaire, voit sa famille tuée sous ses yeux : ses deux fils, ses deux neveux et ses deux petits-fils. Il est tué à son tour. Après quoi, les exécuteurs prennent la clef du coffre et s'emparent de son contenu.

Témoignages français. — De Robert Bonnaud :

« ...Quand le sang coula, quand le sol du gourbi en fut trépané, les malheureux, agenouillés, durent lécher le terrible mélange de leur propre terre et de leur propre substance. » (Deux Algériens, suspects.)

De « France-Observateur » :

« Les villages suspects en Kabylie ont été rasés au bulldozer avec les habitants qui s'y trouvaient... Un de mes amis, attaché au colonel à T..., me signale que, les pieds plongés dans l'essence enflammée, les suspects parlent très bien. L'aviation... malgré nos indications formelles demandant d'épargner T... a mitraillé et bombardé le village... La moitié de T... est détruite et on ne peut compter les morts. R... n'existe plus. Ce n'est plus qu'un brasier... La patrouille est rentrée ; la vallée n'est plus qu'un cimetière. On ne peut faire cent mètres sans rencontrer un pendu ou un cadavre ; les mechtas brûlent. **Pas de prisonniers : ils ont été tués sur place.** »

Du dossier de Jean Muller :

« Un interprète (qui a assisté à des interrogatoires)... a pris des photos d'Arabes dont la chair du visage se détachait en lambeaux et dont le corps était tuméfié. » Lors des fouilles des mechtas : « Coups de pied au visage, gosses de 2 ans jetés à terre, femmes brutalisées. Quelquefois, ces opérations de contrôle et de fouilles sont accompagnées de pillages (matériel et argent)... ou encore de fusillades. Des hommes du 117^e régiment d'infanterie ont déchargé leur fusil-mitrailleur dans des mechtas habitées... La 3^e compagnie partait en corvée de bois avec 20 suspects et les abattait au col de Bécart, lieu de l'embuscade qui avait coûté 13 mars au 2/117^e R.I. Ils étaient achevés de balles dans la tête et laissés sur place sans sépulture. On a alerté la gendarmerie pour constater le décès de 20 « fuyards » qui avaient été abattus. Le commandant dit, en conclusion : « Voilà vos camarades du 2/117^e R.I. vengés. Ce sont ces Arabes qui ont tué vos camarades. D'ailleurs, si ce ne sont pas eux, ceux-là ont payé pour les autres. »

Après avoir « abattu » 5 Arabes à 200 mètres du camp, « ...les mêmes ont tiré à vue sur tous les gens qui s'enfuyaient à notre arrivée. Un gosse eut la cuisse traversée par une balle de fusil-mitrailleur. Nous avons ramassé tous les mâles (49) qui furent emmenés à Tabet. Nous avons vu la compagnie mettre le feu à cinq mechtas appartenant à des chefs de fractions qui ne s'étaient pas rendus à la convocation de l'administrateur de Tabet. Nous avons vu la même compagnie mettre le feu aux forêts. »

On connaît les articles de « l'Express » et le procès en diffamation qu'il intenta à « Rivarol » parce qu'il mettait en doute les atrocités dénoncées par J.-J. Servan-Schreiber. Rappelons le témoignage à ce procès de Michel Rachet, volontaire pour l'Algérie :

« ...J'obtins de faire partie d'une patrouille de nuit chargée de retrouver les fellagha... Nous les avons cherchés toute la nuit en vain. Pas de traces. Arrivé dans une mechta, le sergent, qui était saoul comme d'habitude, a ordonné à un vieillard qui semblait être le chef du village de lui désigner 10 hommes. Il a hésité. Le sergent lui a mis la mitraillette sous le nez. Alors le vieillard s'est exécuté. Quand il a eu les 10 hommes en face de lui, le sergent a tiré sur eux. Ils sont tombés. Je ne sais combien il y a eu de morts et de blessés car le sergent, dégrisé tout à coup, nous a dit : « Allez, filez ! ça suffit comme ça, on se taille ; personne n'a rien vu. »

La torture. — Courant de magnéto, aux parties et aux oreilles, sur un homme que l'on arrose pour que cela prenne bien. Station au soleil dans une cage grillagée. Station nue, à cheval sur un bâton, pieds

